

PHOTOSOL DÉVELOPPEMENT

42/40 rue la Boétie, Paris Tèl : 01 70 22 50 97

Projet de parc photovoltaïque au sol et d'ombrieres d'Avermes Mise a jour de l'Etude d'Impacts Environnementale

AOUT 2024



COMMUNE D'AVERMES
DEPARTEMENT DE L'ALLIER (03)

Table des matières

Introduction	4
Description des modifications du projet	
Projet initial	
Evolutions des caractéristiques du projet	
Evaluation de la modification du projet	
Evolution des enjeux sur les Habitats	
Evolution des enjeux sur l'Avifaune	
Évaluation des enjeux écologiques et préconisations	10
Incidences sur le milieu naturel	12
Synthèse des impacts bruts mise à jour des évolutions du projet	13
Description détaillée de l'évolution des mesures prises en faveur de l'environnement	2
Mesures d'évitement	2
Mesures de réduction	2
Mesures d'accompagnement	2
Mesures de suivi	2
Synthèse des mesures et des incidences résiduelles du projet	28
Conclusion	30

Introduction

La société Photosol Développement a développé un projet de central photovoltaïque sur la commune d'Avermes, dans le département de l'Allier (03).

Au cours de l'instruction, Photosol a décidé de modifier les caractéristiques du parc solaire.

La présente note a pour objectif d'évaluer les évolutions des impacts du projet à la suite des modifications envisagées lors des échanges avec les services instructeurs et particulièrement la DREAL ARA afin d'intégrer la modification du site suite au défrichement qui y a été réalisés (figure 1).

Ces modifications sont prises en compte pour le volet naturaliste de l'étude d'impact. Sur les autres volets de l'étude d'impact (paysager, humain) les modifications mises en œuvre n'ont pas d'impact à la hausse, mais au contraire, cette note ce limite aux enjeux naturalistes.

Description des modifications du projet

Projet initial

Le permis de construire initial concernait :



Tableau 1 : Caractéristiques de la centrale photovoltaïque de Voussac

Evolutions des caractéristiques du projet

Les modifications souhaitées du projet portent sur :

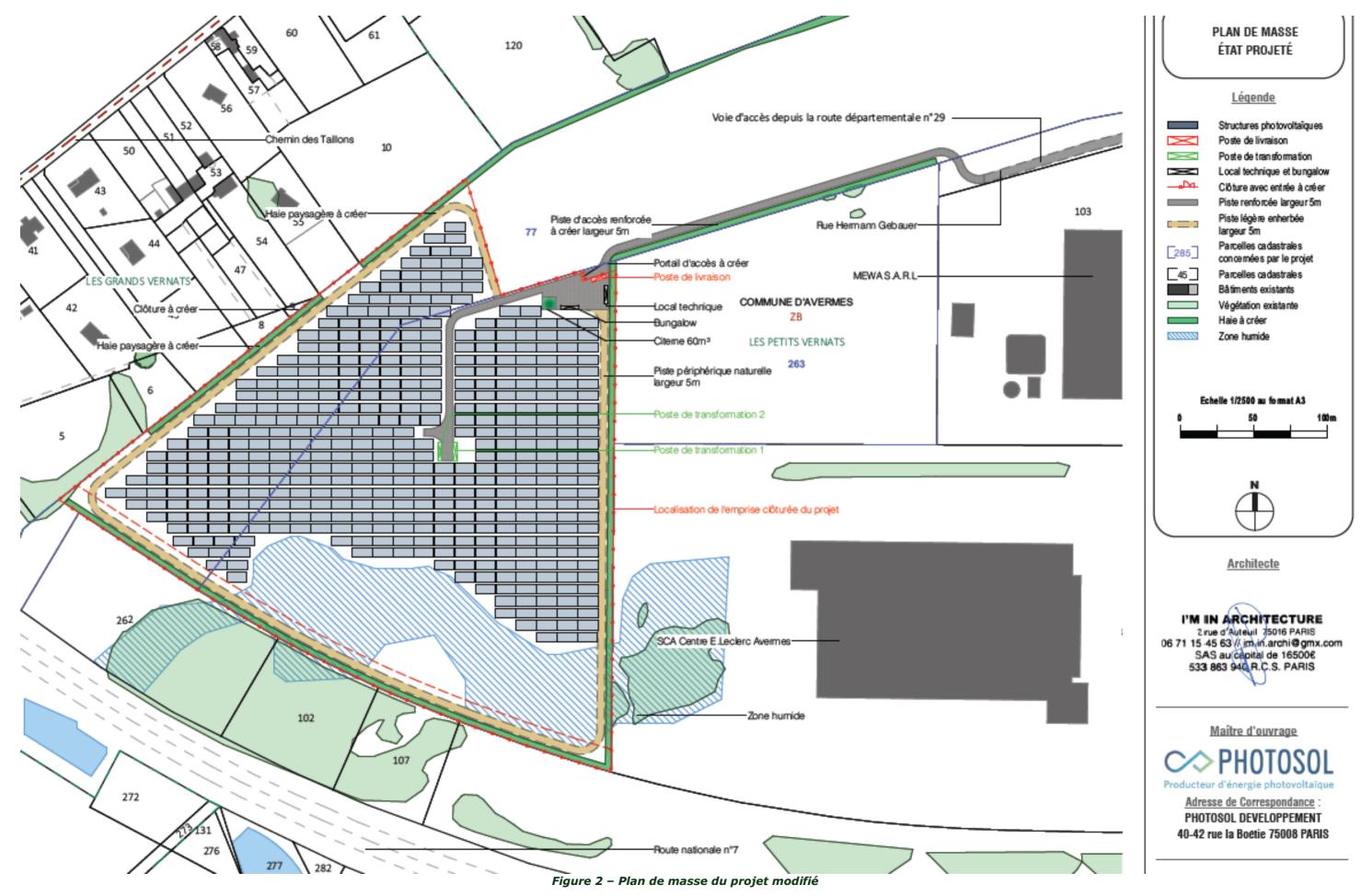
- Modification des dimensions de certains équipements techniques
- Intégration des enjeux environnementaux présents avant l'opération de défrichement sur site, modification des niveaux d'enjeux, des impacts bruts et résiduels sur certains habitats / espèces
- Ajouts de mesures d'évitement, de réduction et de suivi :
 - Augmentation du linéaire, renforcement et gestion des haies prévues au projet afin d'assurer un continuum de haie sur le périmètre du site
 - Evitement de l'entièreté de la Zone Humide cartographiée sur le site
 - Recul de l'implantation des panneaux à 15 mètres de la limite parcellaire au sud
 - Mise en place de 5 gîtes artificiels à chiroptères
 - Mesure de suivi écologique du secteur de la coupe avant travaux.

Les modifications sur le plan de masse du projet sont présentées sur la 2.



Figure 1 : Vue de la partie ouest de la ZIP avant puis après la coupe

4



	Proje	t initial	Projet	modifié	Evolution						
	Description	Total	Description	Total							
•		Données	générales								
Surface clôturée du projet	-	8,7 ha	-	8,7 ha	•						
Superficie au sol des panneaux	-	5,55 ha	-	4,04 ha	- 1,11 ha						
Puissance installée	-	12 MWc	-	10 MWc	- 2 MWc						
Clôture	-	5 000 mL	-	3 900 mL	-						
Citernes incendie	1 citernes de 120 m ³	120 m ³	-	120 m ³	•						
Structures porteuses et modules photovoltaïques											
Inclinaison des panneaux		0°		20°	•						
Dimensions des tables photovoltaïques	-	595 tables Point bas à 1 m Point haut à 3,4 m	-	433 tables Point bas à 1,1 m Point haut à 3,5 m	- 163 tables Points bas et haut augmentés de 0,1 m						
Nombre et dimensions des modules photovoltaïque	-	21 528 modules	-	15 588 modules	- 5 940 modules						
•		Bâtiments électriques	s et pistes de circulation								
Poste de transformation	2 postes de transformation de 31 m² chacun		2 postes de transformation de 31 m² chacun		-						
Local technique	2 locaux de maintenance de 31 m² chacun		2 locaux de maintenance de 31 m ² chacun		-						
Poste de livraison	1 poste de livraison de 18 m²		1 poste de livraison de 18 m²		-						
Citernes incendie	1 citerne pour une surface au sol de 120 m²	Surface imperméabilisée totale de 0.3 ha	1 citerne pour une surface au sol de 120 m ²	Surface imperméabilisée totale de 0.3 ha	-						
Piste de circulation	Pistes lourdes : 375 ml et 1 800 m ² Pistes légères : 1 080 ml et 5 400 m ²		Pistes lourdes : 375 ml et 1 800 m ² Pistes légères : 1 080 ml et 5 400 m ²		-						
Plateformes	1 000 m², procédé d'aménagement similaire aux pistes lourdes		1 000 m², procédé d'aménagement similaire aux pistes lourdes		-						
Espacement entre les tables	1,	8 m	3,5 mètres et 5 mètres sur les d	-							
		Н	aies								
Haies	La constitution des haies est détaillées dans la mesure évitement E1.1a 520 ml de haie au N		Renforcement des haies prévues afin de limiter la visibilité.	Renforcement et création de haies sur approximativement 1420 mL.	+ Création de haies, + 900 ml						

TABLEAU 2 – Evolution des caractéristiques du projet

Evaluation de la modification du projet

Le tableau suivant permet d'évaluer le besoin de modifier l'impact résiduel final affiché dans l'étude d'impact en raison des modifications apportées au projet. Cette analyse est réalisée pour les différents compartiments de l'environnement évalués dans l'étude d'impact. Toutes les mesures ayant été développées dans l'étude d'impact sur l'environnement et la santé publique initiale sont maintenues dans le cadre de la demande de permis de construire modificatif. Ces mesures sont rappelées en partie 3 du présent document.

Les incidences environnementales (brutes et résiduelles) seront hiérarchisées de la façon suivante :

Niveau d'incidences											
Positif	Négligeable	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort					

Evolution des enjeux sur les Habitats

Le **Erreur! Source du renvoi introuvable.** de l'étude d'impact environnementale synthétise les **grands types d'habitats** recensés dans l'aire d'inventaires ainsi que les correspondances typologiques avec les principaux référentiels. Le niveau de détail des fiches des différents habitats dépend du niveau d'enjeux de l'habitat et de sa représentativité dans l'aire d'inventaires.

Après la fin de la période principale d'inventaires à l'automne 2021, le propriétaire de la parcelle boisée a entrepris de couper à blanc une partie du boisement. Photosol en a averti le bureau d'études naturaliste au printemps 2022 et a demandé à cartographier cette coupe forestière

Celle-ci a transformé 25 350 m² des habitats de la ZIP. Différents habitats ont été impactés par le passage d'engins (**Erreur! Source du renvoi introuvable.**), laissant apparaître un habitat global de coupe forestière.

En accord avec le bureau d'étude naturaliste il avait été décidé de requalifier l'habitat de ce secteur selon la nature de ce dernier après les travaux :

Coup	Coupe forestière et habitats associés broyés											
	EUNIS	upées précédemment										
	CORINE biotopes	1										
	Natura 2000	/										
	Habitat déterm	inant ZNIEFF	/		Niveau d'enjeux écologiques							
	Habitat Zone	e Humide	non									
					1 – Très faible							

Caractéristiques stationnelles, répartition sur le site - Habitat ouvert. Il couvre plus de 25 000 m² de la ZIP.

Cortège floristique observé (espèces dominantes, <u>caractéristiques</u> , à enjeux observées dans l'habitat)										
STRATE HERBACÉE										
	Rubus sp.									
	Ranunculus acris									

Valeur écologique et biologique - Habitat pauvre en espèces et sans espèce à enjeux.

Après échanges avec les services instructeurs, et à la suite de la réception de l'Avis DREAL du 5 juin 2024, il a été convenu de maintenir le détail des habitats initialement présents dans le tableau des enjeux.

Nom de l'habitat	EUNIS	CORINE biotopes	Natura 2000	Niveau d'enjeux	Zone humide	Surface ZIP (ha)	Surface AI (ha)	Surface modifiée
			MILIEUX	OUVERTS				
Prairies méso-xérophiles à Chiendent	E1.92	35.22	/	2 - Modéré	non	0,155	0,186	0,15
Prairies pâturées mésophiles	E2.11	38.11	/	1,5 - Faible	proparte	-	1,674	
Bermes routières	E2.2	38.2	1	2 - Modéré	proparte	0,346	1,879	
Prairies de fauche	E2.211	38.21	6510-3	3 - Fort	proparte	20,508	23,602	<0,01
Prairies non gérées à Vulpin des prés	E2.7	/	/	2 - Modéré	proparte	0,093	0,093	0,093
Prairies non gérées	E2.7	/	1	2 - Modéré	proparte	1,079	1,233	0,77
Prairies mésohygrophiles	E3.41	37.21	/	2,5 - Modéré à fort	ZH	0,306	0,306	
Friches rudérales	E5.1	87	1	1,5 - Faible	proparte	0,022	0,267	
Prairies mésophiles rudérales	E5.15	87.1	/	1,5 - Faible	proparte	-	0,873	
			MILIEUX A	ARBUSTIFS				
Fourrés arbustifs	F3.11	31.81	1	1,5 - Faible	proparte	0,803	0,868	0,6
Saussaies marécageuses	F9.21	44.921	1	2,5 - Modéré à fort	ZH	0,615	0,615	0,11
Haies arbustives	FA.3	84.2	1	1,5 - Faible	proparte	920,25 m	1 163,25 m	
			MILIEU	X BOISÉS				
Peupleraies sèches à Peuplier noir	G1.111	44.13	/	2 - Modéré	ZH	0,219	0,219	0,219
Saulaies à Saule blanc	G1.111	44.13	1	2 - Modéré	ZH	0,755	0,755	0,03
Boisements de Peuplier tremble x Fourrés à Sambucus nigra	G1.922 x F9.12	41.D2 x 44.12	/	2 - Modéré	proparte	0,549	0,549	0,51
Alignements d'arbres	G5.1	84.1	1	1,5 - Faible	proparte	-	569,60 m	
Bosquets	G5.2	84.3	1	1,5 - Faible	proparte	1,618	1,942	0,14
Prébois de Peuplier tremble	G5.61	31.8D	/	1,5 - Faible	non	0,022	0,022	
			MILIEUX PEU	VÉGÉTALISÉS				
Chemins	H5.61	/	1	1,5 - Faible	NA	0,189	0,219	
			MILIEUX AN	THROPIQUES				
Zones bâties	J	8	1	1 - Très faible	NA	0,015	1,511	
Maisons abandonnées	J2.6	87	1	1,5 - Faible	NA	0,008	0,008	
Réseaux routiers	J4.2	86	1	0 - Nul	NA	-	3,537	
Bassins techniques	J5.33	89.23	1	1 - Très faible	NA	-	0,775	
Canaux d'eau artificiels	J5.41	89.22	/	0 - Nul	NA	0,079	0,079	

Tableau 3 - Synthèse des habitats présents dans l'aire d'inventaires

La cartographie ci-après présente la répartition de ces habitats sur le site et le secteur ayant subi la coupe

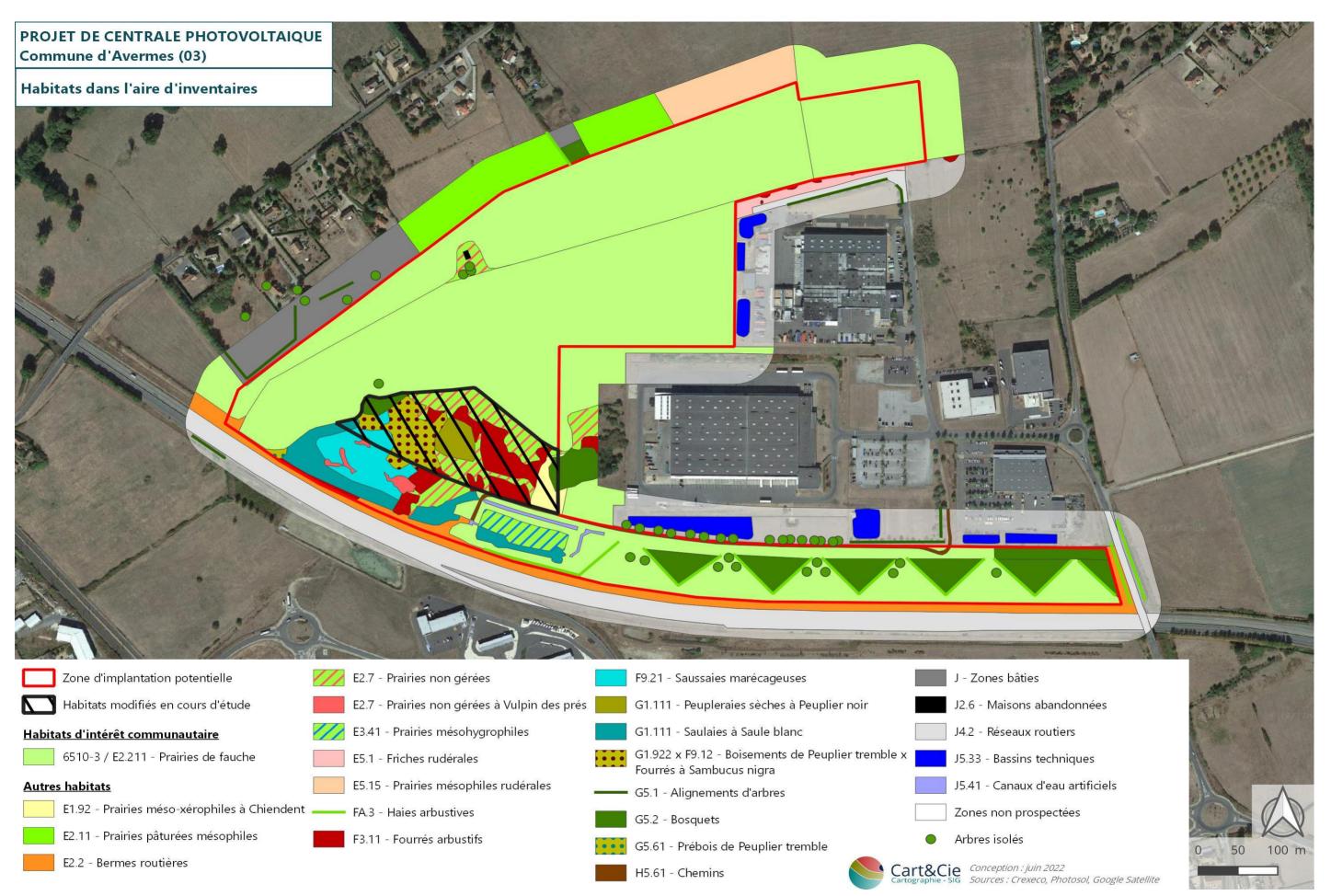


Figure 3 - Habitats au sein de l'aire d'inventaires

Evolution des enjeux sur l'Avifaune

En accord avec l'avis de la DREAL les niveaux d'enjeux pour l'avifaune caractéristiques de la prairie de fauches est requalifié en enjeux modéré (niveau 2)

Ainsi au sein de l'EIE initiale, le tableau Tableau 2 - Espèces d'oiseaux recensées, statut de reproduction, patrimonialité, protection, enjeux écologiques, classe habitat ; et modifié ainsi :

Tableau 4 : tableau des enjeux avifaunes initialement présenté :

Nom scientifique	Nom français	Repro-duction	Commentaire	Zone	DO	LR UE27	LRN	LRR	ZNIEFF	PN	Berne	Bonn	Enjeux écologiques théoriques	Enjeux écologiques locaux	Classe habitat 🧳
Alauda arvensis	Alouette des champs	Probable	Un seul chanteur dans les prairies au nord de la ZIP et 2 ou 3 chanteurs au bord de la N7	ZIP	II/2	LC	NT	LC					2	2	ouvert avec buissons
Lullula arborea	Alouette Iulu		Un seul individu en mai dans les prairies, pas d'indices probants de reproduction	ZIP	I	LC	LC	NT	DO	Art. 3			2.5	1.5	ouvert avec buissons
Motacilla alba	Bergeronnette grise	Certaine	Niche à proximité du bâti et des bassins de l'AI ; se nourrit régulièrement en petit nombre dans la ZIP	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	II		1.5	1.5	ouvert avec buissons
Emberiza calandra	Bruant proyer	Probable	3 à 5 dans les haies bordant les prairies de la ZIP	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3			1.5	1.5	ouvert avec buissons
Anthus pratensis	Pipit farlouse		1 à 5 individus en février et avril, sans doute des migrateurs en halte	ZIP		VU	VU	NT		Art. 3	п		2.5	1.5	ouvert avec buissons

Tableau 5 : tableau des enjeux avifaunes modifié :

Nom scientifique	Nom français	Repro-duction	Commentaire	Zone	DO	LR UE27	LRN	LRR	ZNIEFF	PN	Berne	Bonn	Enjeux écologiques théoriques	Enjeux écologiques locaux	Classe habitat 🦨
Alauda arvensis	Alouette des champs	Probable	Un seul chanteur dans les prairies au nord de la ZIP et 2 ou 3 chanteurs au bord de la N7	ZIP	II/2	LC	NT	LC					2	2	ouvert avec buissons
Lullula arborea	Alouette Iulu		Un seul individu en mai dans les prairies, pas d'indices probants de reproduction	ZIP	I	LC	LC	NT	DO	Art. 3			2.5	2	ouvert avec buissons
Motacilla alba	Bergeronnette grise	Certaine	Niche à proximité du bâti et des bassins de l'AI ; se nourrit régulièrement en petit nombre dans la ZIP	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3	II		1.5	2	ouvert avec buissons
Emberiza calandra	Bruant proyer	Probable	3 à 5 dans les haies bordant les prairies de la ZIP	ZIP		LC	LC	LC		Art. 3			1.5	2	ouvert avec buissons
Anthus pratensis	Pipit farlouse		1 à 5 individus en février et avril, sans doute des migrateurs en halte	ZIP		VU	VU	NT		Art. 3	п		2.5	2	ouvert avec buissons

Évaluation des enjeux écologiques et préconisations

Le diagnostic réalisé sur la base des données naturalistes disponibles dans le secteur et des différentes campagnes de terrain permet l'évaluation des enjeux écologiques dans l'aire d'inventaires. Ces enjeux ont été évalués selon la méthode présentée dans le chapitre « méthode de bioévaluation » et sont synthétisés dans le Tableau.

Il est important de préciser que la carte de synthèse est le résultat de la combinaison des différents types d'enjeux (patrimonial, fonctionnel et réglementaire) sur les différents habitats, ce qui peut induire des différences de niveau avec les enjeux listés dans le tableau. Cette hiérarchisation est reproduite pour chacune des espèces ou des habitats d'espèces identifiés. Elle permet de visualiser la sensibilité des différents habitats et de réaliser une comparaison des variantes d'aménagement basée sur des critères objectifs. Ces habitats naturels ou d'espèces ainsi hiérarchisés sont localisés sous forme cartographique.

Après la fin de la période principale d'inventaires à l'automne 2021, le propriétaire de la parcelle boisée a entrepris de couper à blanc une partie du boisement. Photosol nous en a averti au printemps 2022 et a demandé de cartographier cette

La coupe forestière survenue entre la fin de la période principale d'inventaires à l'automne 2021 et le printemps 2022 entraîne une modification des niveaux d'enjeux sur les habitats concernés

Type d'enjeux	Habitat/Espèce concernés	Niveau d'enjeux	Commentaire
	Flore	Modéré	Une seule espèce menacée ou à enjeux a été identifiée mais uniquement en bordure de chemin (habitat anthropisé) au sud de la ZIP. La richesse floristique est globalement modérée.
Patrimonial	Habitats	Modéré à fort	Dans la ZIP, les prairies de fauche, habitat d'intérêt communautaire, sont largement dominantes ; elles présentent une grande diversité floristique avec un niveau d'enjeux écologiques fort. Les autres habitats qui obtiennent un niveau d'enjeux modéré à fort sont caractéristiques de zones humides.
	Avifaune	Modéré à fort	Faible nombre de territoires de chaque espèce patrimoniale dans la ZIP sauf la Linotte mélodieuse, plus commune. Ces espèces sont concentrées dans le bosquet ou les haies. Les milieux ouverts sont peu ou pas utilisés sauf comme habitats de chasse, notamment pour la Pie-grièche écorcheur.

Tableau6. Synthèse des enjeux écologiques

Type d'enjeux	Habitat/Espèce concernés	Niveau d'enjeux	Commentaire						
	Chiroptères	Modéré à fort	5 espèces patrimoniales ont été identifiées ; elles sont principalement liées aux habitats forestiers ou uniquement en transit, sauf la Noctule commune qui semble bien implantée dans le boisement. La ZIP est largement fréquentée par des espèces non patrimoniales (Pipistrelles). Le site offre des gîtes potentiels dans le boisement et la ruine.						
	Mammifères terrestres	Faible	7 espèces de mammifères non volants mais aucune patrimoniale.						
	Reptiles	Faible	1 seule espèce a été contactée (Lézard à deux raies) : elle est patrimoniale et commune avec des effectifs faibles et localisés dans la ZIP.						
	Amphibiens	Modéré à fort	5 espèces protégées, dont 2 patrimoniales au sein de la ZIP, ont été contactées. Les potentialités d'accueil dans la ZIP sont bonnes pour la reproduction en raison de la présence de divers milieux aquatiques et moyennes pour la phase terrestre (seulement au sud de la ZIP dans les zones boisées).						
	Insectes	Faible	Les cortèges sont assez peu diversifiés sans espèce patrimoniale.						
	Milieux ouverts	Faible	Les prairies sont largement dominantes dans la ZIP. Grande diversit floristique.						
	Milieux arbustifs	Modéré	Habitats d'espèces végétales banales des haies et des fourrés arbustifs. Toutefois, cet habitat est utilisé comme site de reproduction/alimentation par diverses espèces d'oiseaux, et sert aussi de corridor aux chiroptères et aux reptiles.						
Fonctionnel	Milieux boisés	Modéré	Habitats variés d'espèces végétales banales avec une diversité floristique globalement faible. Habitats de reproduction, d'alimentation et corridor de déplacement pour de nombreuses espèces faunistiques.						
	Milieux anthropiques	Très faible	Habitats pas ou faiblement végétalisés ou alors à espèces végétales banales. Faible intérêt pour la faune, sauf la maison abandonnée.						
	Espèces protégées	Modéré	Pas d'espèces végétales protégées recensées. 46 espèces d'oiseaux protégées dans l'aire d'inventaires dont 20 nicheurs avérés ou potentiels, ainsi que 12 espèces de Chiroptères, 1 de reptiles et 4 d'amphibiens.						
Réglementaire	Natura 2000, APPB, ENS	Faible	4 sites Natura 2000 sont recensés dans un rayon de 10 km autour d la ZIP. Une ZSC et une ZPS occupent le Val d'Allier mais elles so désignées principalement pour des habitats humides et les espèces associées ainsi que divers rapaces : ces habitats et espèces sont très peu présents dans la ZIP. Il en va de même pour les 2 autres ZSC désignées principalement pour des habitats absents de la ZIP (boisés ou humides).						
	Habitats	Fort	Les Prairies de fauche sont un habitat d'intérêt communautaire dans la ZIP et sont largement dominantes en termes de surface ; grande diversité floristique.						

10

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE Commune d'Avermes (03)

Enjeux dans l'aire d'inventaires





Majeur Zone d'implantation potentielle

Station de plante patrimoniale Crassula tillaea



Fort



Modéré à fort

Prairies de fauche

Habitat d'intérêt communautaire, à grande diversité floristique

Habitats de d'alimentation pour divers oiseaux et les chiroptères

Faible intérêt pour la faune terrestre

Milieux arbustifs

Faible diversité floristique

Habitats de reproduction et d'alimentation pour de nombreux oiseaux et pour les reptiles

Habitats de chasse et de déplacement pour les chiroptères

Boisements humides

Habitat de zones humides

Faible diversité floristique

Habitats de reproduction et d'alimentation pour divers oiseaux

Habitats de gîte, de chasse et de déplacement pour les chiroptères et la faune terrestre

Chemins

Habitat assez riche en espèces floristiques avec une espèce à enjeux majeur

Faible intérêt pour la faune





Prairies non gérées

Habitat riche en espèces mais sans espèce à enjeux Habitats de d'alimentation pour divers oiseaux et les chiroptères

Habitats de reproduction et d'alimentation des reptiles

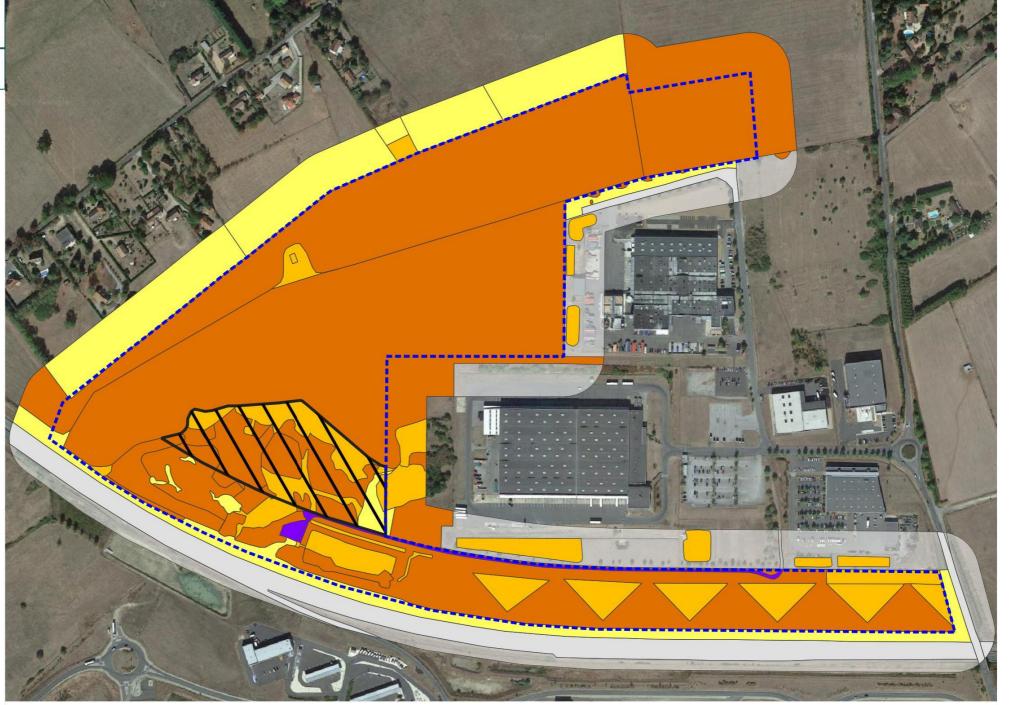
Prairies mésohygrophiles

Habitat de zones humides sans espèce à enjeux Habitats de d'alimentation pour divers oiseaux et les chiroptères

Habitats de reproduction et d'alimentation des amphibiens

Bassins techniques et Canaux d'eau artificiels Habitats à faible intérêt pour la flore

Habitats d'alimentation pour divers oiseaux, les chiroptères et la faune terrestre



Bosquets et Prébois de Peuplier tremble

Habitat riche en espèces mais sans espèce à

Habitats de reproduction et d'alimentation pour un faible nombre d'oiseaux,

Habitats de chasse et de déplacement pour les chiroptères et la faune terrestre

Maisons abandonnées

Habitat à faible intérêt floristique mais potentialité de gîtes pour les chiroptères

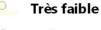
Faible

Friches rudérales

Habitat assez riche en espèces mais sans espèce à

Autres prairies, Bermes routières et Zones bâties Habitats à faible intérêt pour la faune et la flore





Nul

Réseaux routiers

Habitats sans intérêt pour la faune et la flore

Zone d'habitats modifiés en cours d'étude Le niveau d'enjeu global sur cette zone est ramené à faible





Figure 4 - Localisation des enjeux écologiques

Incidences sur le milieu naturel

Tableau 3. Évaluation du niveau des impacts bruts du projet en fonction de ses niveaux d'enjeux et d'effets

		Niveau d'enj	Niveau d'enjeux(1)											
		0 - Négligeable	1 - Très faible	1,5 - Faible	2 - Modéré	2,5 - Modéré à fort	3 - Fort	4 - Majeur						
	0 - Négligeable	0	0	0	0	0	0	0						
	1 - Faible	0	1	1,5	2	2,5	3	4						
INIVEAU		0	2	3	4	5	6	8						
d'effets	3 - Fort	0 3		4,5	6	7,5	9	12						
	4 - Très fort	0	4	6	8	10	12	16						
	Positif													

Niveau d'impacts								
Positif	0 : Négligeable	1-2 : Faible	2,5-5 : Modéré	5,5-9 : Fort	>9: Majeur			

Le niveau d'enjeux écologiques théoriques est calculé tel que défini dans l'état initial. Les enjeux écologiques locaux sont basés sur les enjeux théoriques, mais ils sont corrigés en fonction du statut de chaque espèce sur le site : par exemple, certains oiseaux présents seulement en hiver et ne se reproduisant pas localement, densités très faibles ; dans ce cas, le niveau d'enjeux locaux est réduit par rapport au niveau d'enjeux théoriques.

Flore et habitats

En phase travaux, le niveau d'impacts bruts sera au plus modéré. Une importante surface de Praires de fauche, habitat d'intérêt communautaire à niveau d'enjeux fort, sera détruite mais cet habitat est bien représenté dans le secteur. Une faible surface de Praires non gérées, habitat à niveau d'enjeux modéré, sera détruite mais cet habitat est moins représenté dans le secteur. Quelques pieds de Crassula tillaea seront détruits mais leur habitat est largement évité et cette espèce pourra recoloniser l'emprise clôturée de la CPS. La faible surface impactée de chacun des autres habitats conduit à un niveau d'impacts bruts généralement faible pour l'ensemble des habitats, voire négligeable pour les habitats les moins représentés dans les emprises. Les niveaux d'impacts bruts par imperméabilisation de ZH et la perte de continuités écologiques sont également faibles.

En phase exploitation, le niveau d'impacts sera négligeable pour l'ensemble des compartiments habitats et flore car aucune destruction supplémentaire n'aura lieu. Les effets des modifications des conditions seront négligeables et certains des habitats altérés, voire détruits, pendant les travaux pourront se regénérer naturellement.

Avifaune

En phase travaux, le niveau d'impacts bruts du projet sur l'avifaune ira jusqu'à modéré, surtout en raison de la perte d'habitats ouverts et buissonnants. Le plus fort niveau d'impacts bruts concerne les espèces dont au moins un couple peut nicher dans les rares fourrés arbustifs et la ruine inclus dans l'emprise : ces espèces sont issues des cortèges bocagers, ubiquiste et urbain. La plupart des autres espèces ont vu leurs habitats disparaitre avec le bosquet avant la mise en œuvre du projet.

En phase exploitation, le niveau d'impacts bruts sera globalement faible pour la plupart des espèces car les espèces se maintenant dans la CPS sont celles adaptées et qui pourront toujours utiliser les espaces non implantés par des structures, comme les nombreux espaces redevenus disponibles entre et sous les panneaux.

Chiroptères

En phase travaux, le niveau d'impacts bruts du projet sur les chiroptères sera au plus à modéré. Il est surtout lié à la perte d'habitats d'alimentation ouverts et à la destruction des 4 arbres isolés et de la ruine au sein des emprises de la CPS. La plupart des autres espèces ont vu leurs habitats disparaitre avec le bosquet avant la mise en œuvre du projet.

En phase exploitation, le niveau d'impacts bruts sera globalement faible pour la plupart des espèces car les espèces se maintenant dans le parc sont celles adaptées et qui pourront toujours utiliser les espaces non implantés par des structures, comme les nombreux espaces redevenus disponibles entre et sous les panneaux.

Faune terrestre

En phase travaux, le niveau d'impacts bruts du projet sera au maximum faible pour le Lézard à deux raies qui peut utiliser les habitats ouverts. Il est globalement négligeable pour les mammifères non volants, amphibiens et insectes. La plupart des autres espèces ont vu leurs habitats disparaitre avec le bosquet avant la mise en œuvre du projet. Toute la partie sud de l'aire d'inventaires initiale où se concentraient les observations de faune terrestre est évitée par le projet.

En phase exploitation, le niveau d'impacts sera globalement faible car les espèces sont peu diversifiées et les habitats les plus propices aux espèces observées pourront se reformer naturellement à la fin des travaux.

Synthèse des impacts bruts mise à jour des évolutions du projet

Tableau 8. Synthèse des impacts bruts du projet pour les habitats naturels dans les emprises du projet, la flore à enjeux et les continuités écologiques

Hahitate/Feneree	Niveau d'enjeux habitat	Type d'effets	Portée des effets	Durée des effets	Niveau des effets du projet	Quantification/Commentaire	Niveau d'impacts bruts
Phase travaux (construction et démantèlement du p Habitats naturels	parc)						
Prairies méso-xérophiles à Chiendent	2 - Modéré	Perte d'habitats (naturels)	Locale	Permanente Permanente	2 - Modéré	Destruction d'une surface faible (0,15 ha) d'un habitat peu représenté dans le secteur	2-Modéré
Prairies non gérées à Vulpin des prés	2 - Modéré	Perte d'habitats (naturels)	Locale	Permanente Permanente	1 - Faible	Destruction d'une surface tres faible (0,01 ha) d'un habitat peu représenté dans le secteur	2-Modéré
Fourrés arbustifs	1,5 - Faible	Perte d'habitats (naturels)	Locale	Permanente Permanente	1 - Faible	Destruction d'une surface faible (0,6 ha) d'un habitat peu représenté dans le secteur	2-Modéré
Saussaies marécageuses	2,5 - Modéré à fort	Perte d'habitats (naturels)	Locale	Permanente	2-Modéré	Destruction d'une surface faible (0,11 ha) d'un habitat bien représenté dans le secteur	2-Modéré
Peupleraies sèches à Peuplier noir	2 - Modéré	Perte d'habitats (naturels)	Locale	Permanente Permanente Permanente	2 - Modéré à fort	Destruction d'une surface faible (0,219 ha) d'un habitat bien représenté dans le secteur	2-Modéré
Saulaies à Saule blanc	2 - Modéré	Perte d'habitats (naturels)	Locale	Permanente Permanente	2 - Modéré	Destruction d'une surface tres faible (0,03 ha) d'un habitat peu représenté dans le secteur	2-Modéré
Boisements de Peuplier tremble x Fourrés à Sambucus nigra	2 - Modéré	Perte d'habitats (naturels)	Locale	Permanente Permanente	2 - Modéré	Destruction d'une surface faible (0,51 ha) d'un habitat peu représenté dans le secteur	2-Modéré
Bosquets	1,5 - Faible	Perte d'habitats (naturels)	Locale	Permanente	1 - Faible	Destruction d'une surface très faible (0,14 ha) d'un habitat bien représenté dans le secteur	2-Modéré
			Directe	Permanente Permanente			
Prairies de fauche	3 - Fort	Perte d'habitats (naturels)	Indirecte	Temporaire	1 - Faible	Destruction et altération d'une surface importante (9,07 ha) d'un habitat bien représenté dans le secteur et dont 3,08 ha auront normalement déjà été détruits par les travaux liés au projet de parking et de bâtiment commercial	2-Modéré
Prairies non gérées	2-Modéré	Perte d'habitats (naturels)		Temporaire	2 - Modéré	Destruction d'une surface faible (0,14 ha) d'un habitat peu représenté dans le secteur	2-Modéré
Chemins	1,5 - Faible	Perte d'habitats (naturels)		Permanente	0 - Négligeable	Destruction d'une surface très faible (0,01 ha) d'un habitat très représenté dans le secteur	0 - Négligeable
Zones bâties	1 - Très faible	Perte d'habitats (naturels)		Permanent	0 - Négligeable	Destruction d'une surface très faible (0,01 ha) d'un habitat très représenté dans le secteur	0 - Négligeable
Maisons abandonnées	1,5 - Faible	Perte d'habitats (naturels)		Permanente	0 - Négligeable	Destruction d'une surface très faible (0,01 ha) d'un habitat bien représenté dans le secteur	0 - Négligeable
Zones humides	Faible	Perte d'habitats (naturels)		Permanent	1 - Faible	Altération de 1,90 ha de ZH ; imperméabilisation de 1,5 m² de ZH	Faible
Continuités écologiques	Faible	Perte d'habitats (naturels)		Permanent	1 - Faible	Boisements et canaux d'eau évités ; destruction de quelques arbres et fourrés arbustifs isolés	Faible
Flore à enjeux							
Crassule mousse	4 - Majeur	Perte d'habitats Destruction d'individus	-	-	1 - Faible 1 - Faible	Un linéaire en bordure d'un chemin au sud-est de l'emprise clôturée de la CPS	4 - Modéré 4 - Modéré
Phase exploitation Tous habitats et continuités écologiques	Faible	Modification des conditions	Locale Directe	Durée d'exploitation	Négligeable		Négligeable

Tableau 94. Synthèse des impacts bruts du projet pour l'avifaune patrimoniale/protégée

Espèces	Niveau d'enjeux écologiques	Type d'effets	Portée des effets	Durée des effets	Niveau des effets du projet	Quantification/Commentaire	Niveau d'impacts bruts
					tèlement du parc)		
					avec des buissons	s espacés	
		Perte d'habitats	Locale Permanent 2 - Modéré		2 - Modéré		
Bergeronnette grise	2 - Modéré	Destruction d'individus	Directe	Temporaire	0 - Négligeable	Niche à proximité du bâti et des bassins ; se nourrit régulièrement en petit nombre dans les emprises	0 - Négligeable
		Dérangement		Temporaire	0 - Négligeable		0 - Négligeable
		Es	pèces nicheuse:	s inféodées au n	nilieu bocager		
		Perte d'habitats	Locale	Permanent	2 - Modéré		2 - Modéré
Fauvette des jardins	2,5 - Modéré à fort	Destruction d'individus	Directe	1 ennanenc	2 - Modéré	2 chanteurs dans le bosquet en juin	2 - Modéré
		Dérangement		Temporaire	2 - Modéré		2 - Modéré
		Perte d'habitats	Locale	Permanent	2 - Modéré	Nicheuse commune en périphérie nord et 1 ou 2 couples dans les emprises ; des groupes d'une	2 - Modéré
Linotte mélodieuse	2,5 - Modéré à fort	Destruction d'individus	Directe		2 - Modéré	vingtaine en mai et septembre	2 - Modéré
		Dérangement		Temporaire	2 - Modéré		2 - Modéré
		Perte d'habitats	Locale	Permanent	2 - Modéré		2 - Modéré
Tourterelle des bois	2,5 - Modéré à fort	Destruction d'individus	Directe		2 - Modéré	1 chanteur à l'est du bosquet en juin ; pas d'autres contacts	2 - Modéré
		Dérangement	<u> </u>	Temporaire	2 - Modéré		2 - Modéré
		Perte d'habitats	Locale	B	0 - Négligeable		0 - Négligeable
Bruant zizi	1,5 - Faible	Destruction d'individus	Directe	Permanent	0 - Négligeable	1 chanteur à l'est du bosquet en avril ; pas d'autres contacts	0 - Négligeable
		Dérangement		Temporaire	0 - Négligeable		0 - Négligeable
		Perte d'habitats	Locale	Barrana	0 - Négligeable		0 - Négligeable
Fauvette grisette	1,5 - Faible	Destruction d'individus	Directe	Permanent	0 - Négligeable	2 chanteurs dans les fourrés ; encore présente en septembre	0 - Négligeable
		Dérangement		Temporaire	0 - Négligeable		0 - Négligeable
		Perte d'habitats	Locale	B	2 - Modéré		2 - Modéré
Hypolaïs polyglotte	1,5 - Faible	Destruction d'individus	Directe	Permanent	2 - Modéré	Nicheuse commune dans le boisement et les haies buissonnantes	2 - Modéré
		Dérangement		Temporaire	2 - Modéré		2 - Modéré
		Perte d'habitats	Locale		0 - Négligeable		0 - Négligeable
Rossignol philomèle	1,5 - Faible	Destruction d'individus	Directe	Permanent	0 - Négligeable	Commun au sud des emprises, dans le boisement, ainsi que dans les haies périphériques	0 - Négligeable
		Dérangement		Temporaire	0 - Négligeable		0 - Négligeable
		Perte d'habitats	Locale	B	2 - Modéré		2 - Modéré
Tarier pâtre	2 - Modéré	Destruction d'individus	Directe	Permanent	2 - Modéré	1 ou 2 territoires au sud des emprises ; une famille dans la haie du nord hors emprises	2 - Modéré
		Dérangement		Temporaire	2 - Modéré		2 - Modéré
		Es	pèces nicheuse:	s inféodées au π	nilieu forestier		
		Perte d'habitats	Locale	Pormanent	0 - Négligeable		0 - Négligeable
Loriot d'Europe	1,5 - Faible	Destruction d'individus Directe Permanent 0 - Négligeable 1 chanteur dans le bos	1 chanteur dans le bosquet en mai ; pas d'autres contacts	0 - Négligeable			
		Dérangement	1	Temporaire	0 - Négligeable		0 - Négligeable

Espèces	Niveau d'enjeux écologiques	Type d'effets	Portée des effets	Durée des effets	Niveau des effets du projet	Quantification/Commentaire	Niveau d'impacts brut
		Phase	e travau z (constr	uction et déman	tèlement du parc)		
			Espèces i	nicheuses ubiqui	stes		
		Perte d'habitats	Locale	Permanent	0 - Négligeable		0 - Négligeable
Accenteur mouchet	2 - Modéré	Destruction d'individus	Directe	Permanent	0 - Négligeable	1 ou 2 chanteurs à l'est du bosquet en juin ; pas d'autres contacts	0 - Négligeable
		Dérangement	1	Temporaire	0 - Négligeable		0 - Négligeable
		Perte d'habitats		B	2 - Modéré		2 - Modéré
Fauvette à tête noire	1,5 - Faible	Destruction d'individus	1	Permanent	2 - Modéré	Nicheur très commun dans le boisement ; commune aussi en automne	
		Dérangement	1	Temporaire	2 - Modéré		2 - Modéré
		Perte d'habitats	1		0 - Négligeable		0 - Négligeable
Mésange bleue	1,5 - Faible	Destruction d'individus		Permanent	0 - Négligeable	Assez commune au sud de l'Al, dans le boisement	0 - Négligeable
		Dérangement		Temporaire	0 - Négligeable		0 - Négligeable
		Perte d'habitats		Permanent	0 - Négligeable		0 - Négligeable
Mésange charbonnière	1,5 - Faible	Destruction d'individus		Fermanent	0 - Négligeable	Assez commune au sud de l'Al, dans le boisement	0 - Négligeable
		Dérangement		Temporaire	0 - Négligeable		0 - Négligeable
		Perte d'habitats			0 - Négligeable		0 - Négligeabl
Rougegorge familier	1,5 - Faible	Destruction d'individus		Permanent	0 - Négligeable	Seulement un ou deux chanteurs en mai dans le bosquet ; seulement 4 observations durant l'étude	0 - Négligeabl
		Dérangement		Temporaire	0 - Négligeable		0 - Négligeabl
		Perte d'habitats		Permanent	0 - Négligeable		0 - Négligeabl
Troglodyte mignon	1,5 - Faible	Destruction d'individus		T CITIZATE IN	0 - Négligeable	1 seul chanteur dans le bosquet en mai ; pas d'autres contacts	0 - Négligeabl
		Dérangement		Temporaire	0 - Négligeable		0 - Négligeable
			spèces nicheuse	s inféodées au			
		Perte d'habitats	Locale	Permanent	2 - Modéré		2 - Modéré
Serin cini	2,5 - Modéré à fort	Destruction d'individus	Directe		2 - Modéré	1 chanteur à l'est du bosquet en mai et juin	2 - Modéré
		Dérangement		Temporaire	2 - Modéré		2 - Modéré
		Perte d'habitats	Locale	Permanent	2 - Modéré		2 - Modéré
Moineau domestique	1,5 - Faible	Destruction d'individus	Directe		2 - Modéré	Niche dans la ruine de la ZIP ; commun en périphérie du bâti dans l'Al	2 - Modéré
		Dérangement		Temporaire	2 - Modéré		2 - Modéré
		Perte d'habitats	Locale	Permanent	2 - Modéré		2 - Modéré
Rougequeue noir	1,5 - Faible	Destruction d'individus	Directe		2 - Modéré	Niche sans doute dans la ruine de l'Al ainsi que dans le bâti périphérique	2 - Modéré
		Dérangement		Temporaire	2 - Modéré		2 - Modéré
	, 		Avifaune m	igratrice et hive	rnante		
		Perte d'habitats	Locale	Permanent	0 - Négligeable		0 - Négligeab
Toutes espèces		Destruction d'individus	Directe		0 - Négligeable		0 - Négligeab
		Dérangement		Temporaire	0 - Négligeable		0 - Négligeabl
			Pha	se exploitation			
Toutes espèces	Faible	Altération d'habitats	Locale Directe	Durée d'exploitation	Faible	Les espèces se maintenant dans le parc sont celles adaptées et ne seront que peu impactées	Faible

Tableau 10. Synthèse des impacts bruts du projet pour les chiroptères patrimoniaux/protégés

Espèces / habitats Phase travaux (construction et démanté	Niveau d'enjeux écologiques	Type d'effets	Portée des effets	Durée des effets	Niveau des effets du projet	Quantification/Commentaire	Niveau d'impacts bruts
Barbastelle d'Europe	3-Fort	Perte d'habitats Destruction d'individus Dérangement	Locale Directe	Permanent Temporaire	1 - Faible 1 - Faible 1 - Faible	Espèce forestière aux gîtes et habitats de chasse maintenant absents des emprises ; activité de chasse et transit très faible	2-Modéré 2-Modéré 2-Modéré
Grande Noctule	3 - Fort	Perte d'habitats Destruction d'individus Dérangement Description d'individus Temporaire Description d'individus 1 - Faible Espèce forestière aux gîtes et habitats de chasse maintenant absents des emprises ; activité de chasse et transit très faible		1 - Faible 1 - Faible 1 - Faible			
Murin de Bechstein	4 - Majeur	Perte d'habitats Destruction d'individus Dérangement		Permanent Temporaire	1 - Faible 1 - Faible 1 - Faible	Espèce forestière et cavernicole aux gîtes et habitats de chasse maintenant absents des emprises ; activité de chasse et transit très faible	2-Modéré 2-Modéré 2-Modéré
Noctule commune	3-Fort	Perte d'habitats Destruction d'individus Dérangement		Permanent Temporaire	2 - Modéré 2 - Modéré 2 - Modéré	Espèce forestière et urbaine aux gîtes limités à la ruine et aux habitats de chasse maintenant quasi-absents des emprises ; activité de chasse et transit modéré	2 - Modéré 2 - Modéré 2 - Modéré
Pipistrelle de Nathusius	3-Fort	Perte d'habitats Destruction d'individus Dérangement		Permanent Temporaire	1 - Faible 1 - Faible 1 - Faible	Espèce forestière et cavernicole aux gîtes et habitats de chasse maintenant absents des emprises ; activité de chasse et transit faible	1 - Faible 2 - Modéré 1 - Faible
Murin à moustaches	2 - Modéré	Perte d'habitats Destruction d'individus Dérangement		Permanent Temporaire	1 - Faible 1 - Faible 1 - Faible	Espèce forestière aux gîtes et habitats de chasse maintenant absents des emprises ; activité de chasse et transit très faible	2 - Modéré 2 - Modéré 2 - Modéré
Murin de Daubenton	2 - Modéré	Perte d'habitats Destruction d'individus Dérangement		Permanent Temporaire	1 - Faible 1 - Faible 1 - Faible	Espèce arboricole chassant en milieu humide aux gîtes et habitats de chasse maintenant quasi-absents des emprises ; activité de chasse et transit très faible	1 - Faible 1 - Faible 1 - Faible
Noctule de Leisler	2,5 - Modéré à fort	Perte d'habitats Destruction d'individus Dérangement		Permanent Temporaire	2 - Modéré 2 - Modéré 2 - Modéré	Espèce forestière et urbaine aux gîtes limités à la ruine et aux habitats de chasse quasi-absents des emprises ; activité de chasse et transit modéré, mais hors emprises	2,5 - Modéré 2,5 - Modéré 2,5 - Modéré
Oreillard roux	2 - Modéré	Perte d'habitats Destruction d'individus Dérangement		Permanent Temporaire	2 - Modéré 2 - Modéré 2 - Modéré	Espèce forestière aux gîtes et habitats de chasse maintenant absents des emprises ; activité de chasse et transit très faible	2-Modéré 2-Modéré 2-Modéré
Pipistrelle commune	2,5 - Modéré à fort	Perte d'habitats Destruction d'individus Dérangement		Permanent Temporaire	1 - Faible 2 - Modéré 1 - Faible	Espèce ubiquiste avec peu de gîtes potentiels (secteur de la ruine) mais des habitats de chasse dans les emprises ; activité de chasse et transit très forte	2,5 - Modéré 2,5 - Modéré 2,5 - Modéré
Pipistrelle de Kuhl	2 - Modéré	Perte d'habitats Destruction d'individus Dérangement		Permanent Temporaire	1 - Faible 2 - Modéré 1 - Faible	Espèce anthropique avec peu de gîtes potentiels (ruine) mais des habitats de chasse dans les emprises ; activité de chasse et transit forte	1 - Faible 2 - Modéré 1 - Faible
Sérotine commune	2,5 - Modéré à fort	Perte d'habitats Destruction d'individus Dérangement		Permanent Temporaire	2 - Modéré 2 - Modéré 2 - Modéré	Espèce ubiquiste avec peu de gîtes potentiels et peu d'habitats de chasse dans les emprises ; activité de chasse et transit faible	2,5 - Modéré 2,5 - Modéré 2,5 - Modéré
Phase exploitation		Soungement	Locale	Durée	2 1 100010	Certaines espèces rares mais habitats bien répandus dans le secteur ; les	2,0 1100010
Toutes espèces	Faible	Altération d'habitats	Locale Directe	d'exploitation	1 - Faible	espèces se maintenant dans le parc sont celles adaptées et ne seront que peu impactées	Faible

Tableau11. Synthèse des impacts bruts du projet pour la faune terrestre patrimoniale/protégée

Espèces / habitats	Niveau d'enjeux écologiques	Type d'effets	Portée des effets	Durée des effets	Niveau des effets du projet	Quantification/Commentaire	Niveau d'impacts bruts
Phase travaux (construction et démantèlement de	ı parc)						
Mammifères non volants		1					1
Aucune espèce patrimoniale ou protégée 0 - Négligeable		Perte d'habitats	Locale	Permanent	0 - Négligeable		0 - Négligeable
	0 - Négligeable	Destruction d'individus	Directe	1	0 - Négligeable	-	0 - Négligeable
		Dérangement		Temporaire	0 - Négligeable		0 - Négligeable
Reptiles	•		•	•			
		Perte d'habitats	Locale	Permanent	1 - Faible	Espèce localement présente sans être très abondante dans les emprises ;	2 - Modéré
Lézard à deux raies	2 - Modéré	Destruction d'individus Dérangement	Directe	Temporaire	1 - Faible 1 - Faible	habitats détruits	2-Modéré 2-Modéré
Amphibiens		Dorangomone		romporano	. Taibto		2 1100010
		Perte d'habitats	Locale	B	1 - Faible		1 - Faible
Grenouille agile	2,5 - Modéré à fort	Destruction d'individus	Directe	Permanent	1 - Faible	Espèce traversant les emprises, mais surtout présente hors emprises	1 - Faible
		Dérangement		Temporaire	1 - Faible		1 - Faible
Insectes							
		Perte d'habitats	Locale	Permanent	0 - Négligeable		0 - Négligeable
Aucune espèce patrimoniale ou protégée	0 - Négligeable	Destruction d'individus	Directe		0 - Négligeable	-	0 - Négligeable
		Dérangement		Temporaire	0 - Négligeable		0 - Négligeable
Phase exploitation							
Toutes espèces	Faible	Effarouchement		Durée d'exploitation	1 - Faible	Les espèces se maintenant dans le parc sont celles adaptées et ne seront que peu impactées	Faible

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE Commune d'Avermes (03)

Enjeux dans l'aire d'inventaires







Majeur Zone d'implantation potentielle

Station de plante patrimoniale Crassula tillaea





Fort





Prairies de fauche

Habitat d'intérêt communautaire, à grande diversité floristique

Habitats de d'alimentation pour divers oiseaux et les chiroptères

Faible intérêt pour la faune terrestre

Milieux arbustifs

Faible diversité floristique

Habitats de reproduction et d'alimentation pour de nombreux oiseaux et pour les reptiles

Habitats de chasse et de déplacement pour les chiroptères

Boisements humides

Habitat de zones humides

Faible diversité floristique

Habitats de reproduction et d'alimentation pour divers oiseaux

Habitats de gîte, de chasse et de déplacement pour les chiroptères et la faune terrestre

Chemins

Habitat assez riche en espèces floristiques avec une espèce à enjeux majeur

Faible intérêt pour la faune





Modéré

Prairies non gérées

Habitat riche en espèces mais sans espèce à enjeux Habitats de d'alimentation pour divers oiseaux et les chiroptères

Habitats de reproduction et d'alimentation des reptiles

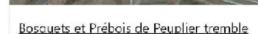
Prairies mésohygrophiles

Habitat de zones humides sans espèce à enjeux Habitats de d'alimentation pour divers oiseaux et les chiroptères

Habitats de reproduction et d'alimentation des amphibiens

Bassins techniques et Canaux d'eau artificiels Habitats à faible intérêt pour la flore

Habitats d'alimentation pour divers oiseaux, les chiroptères et la faune terrestre



Habitat riche en espèces mais sans espèce à enjeux

Habitats de reproduction et d'alimentation pour un faible nombre d'oiseaux,

Habitats de chasse et de déplacement pour les chiroptères et la faune terrestre

Maisons abandonnées

Habitat à faible intérêt floristique mais potentialité de gîtes pour les chiroptères

Friches rudérales

enjeux

Habitats à faible intérêt pour la faune et la flore





Réseaux routiers





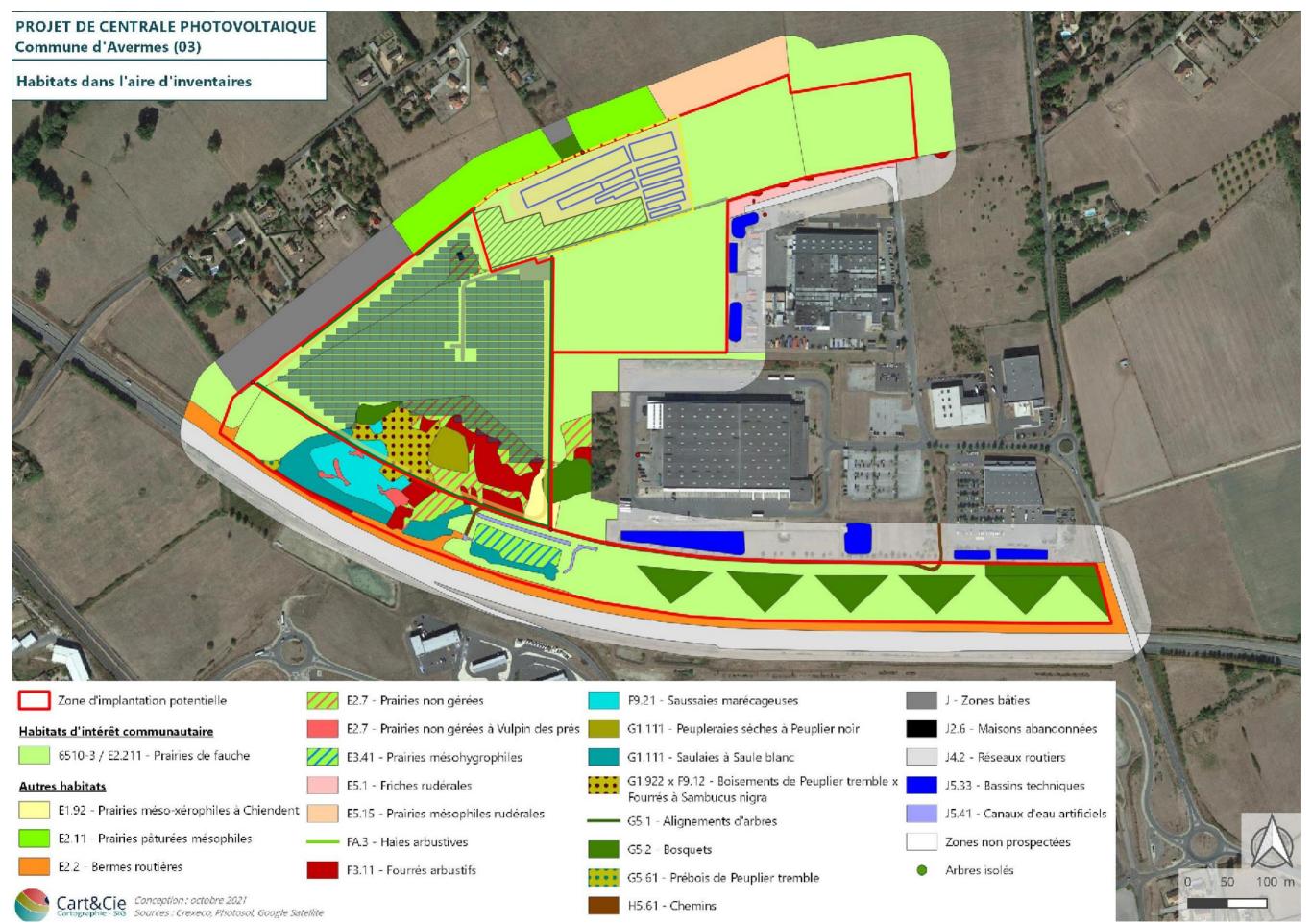


Figure 6 - Habitats, emprises et organisation du projet retenu

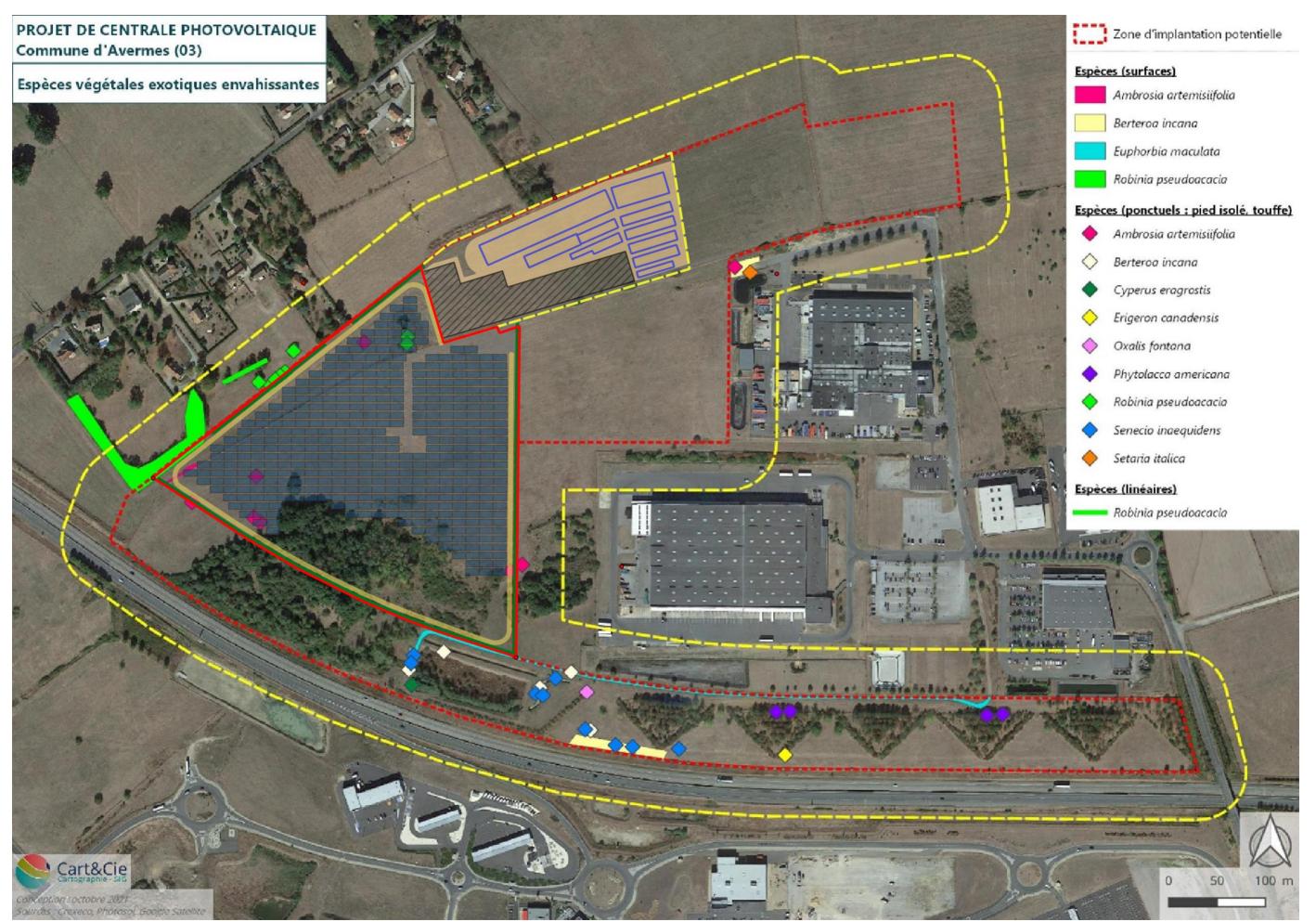


Figure 8 - EVEE, emprises et organisation du projet retenu

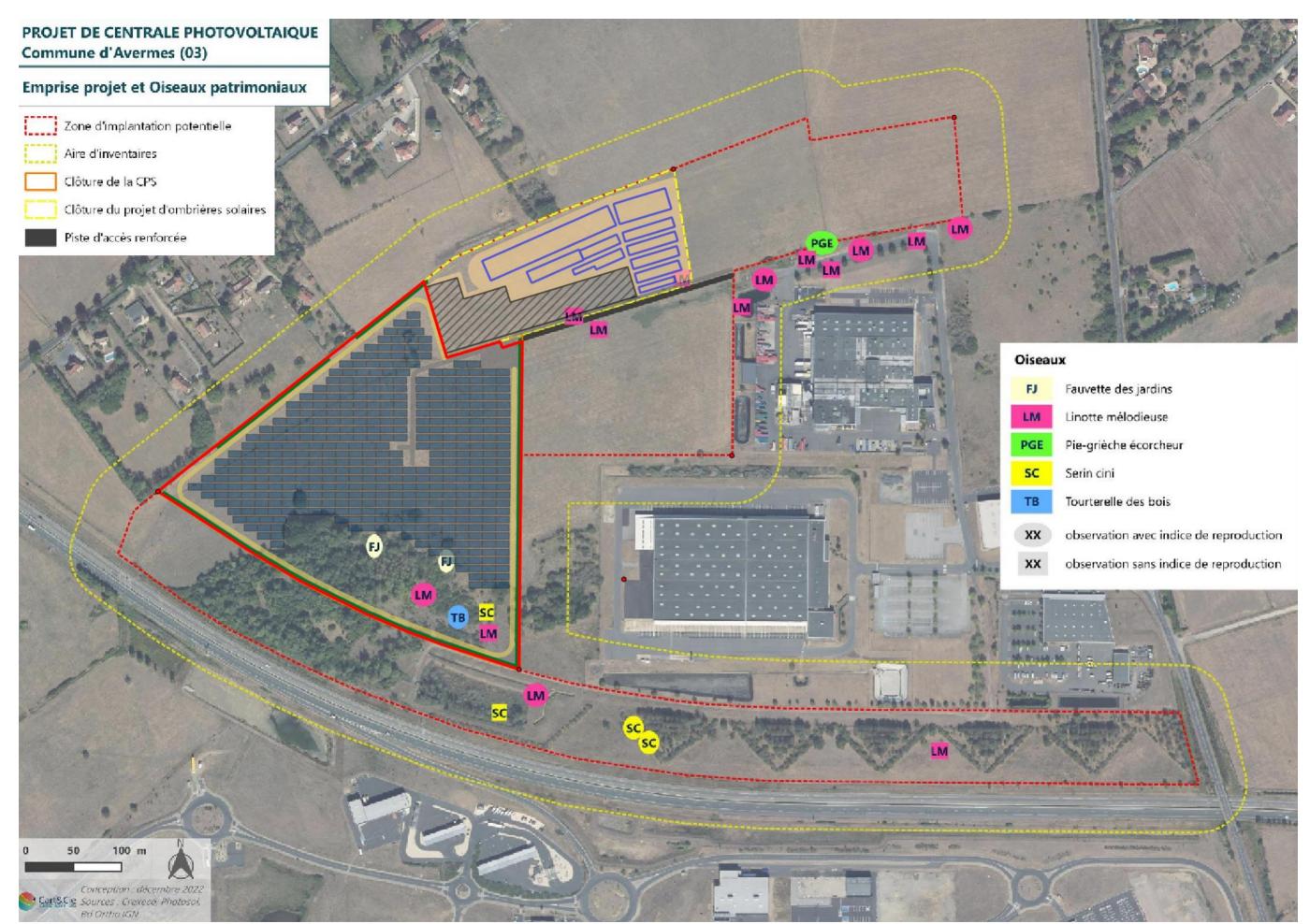


Figure 9 - Oiseaux patrimoniaux, emprises et organisation du projet retenu

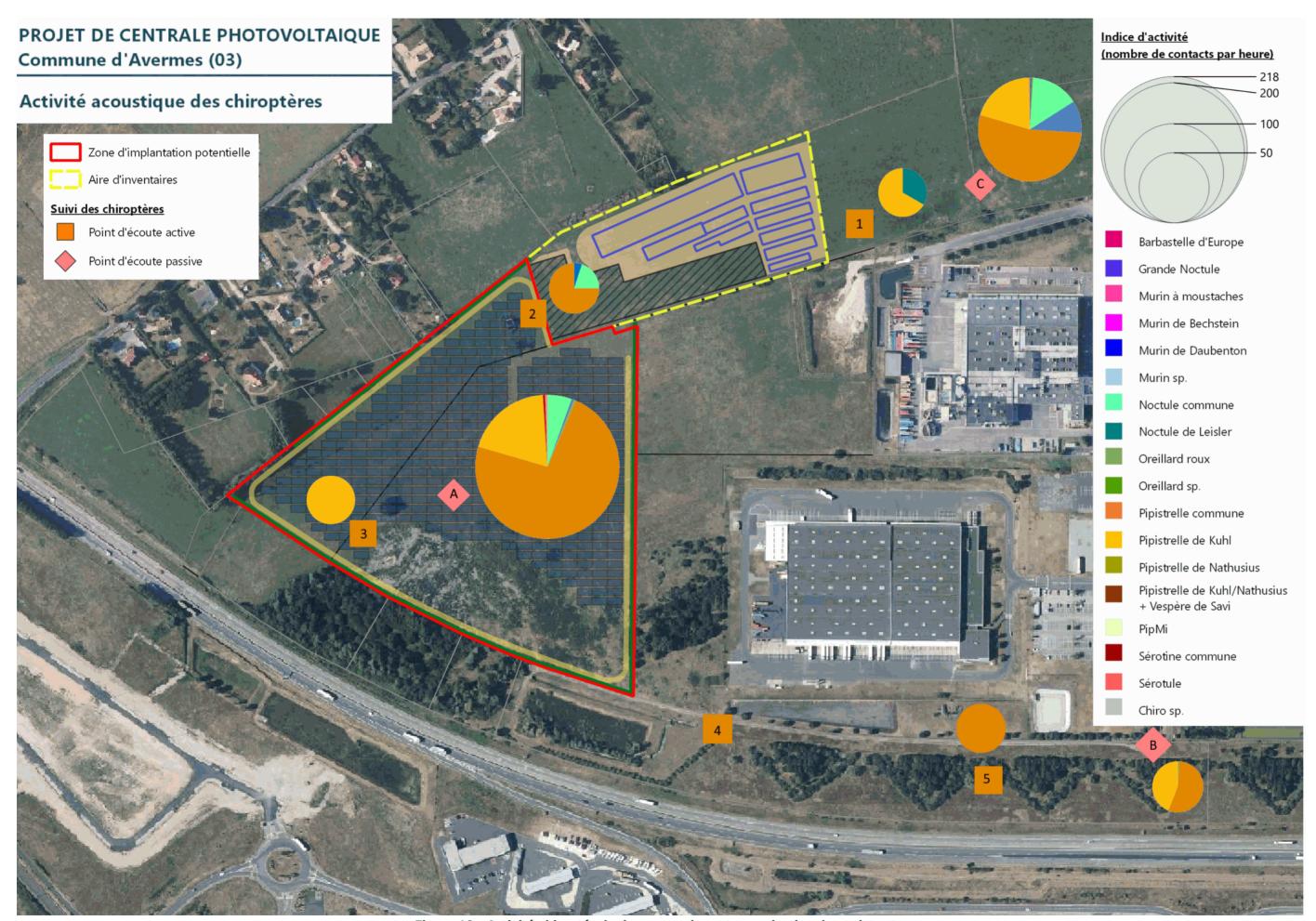


Figure 10 - Activité chiroptérologique, emprises et organisation du projet retenu

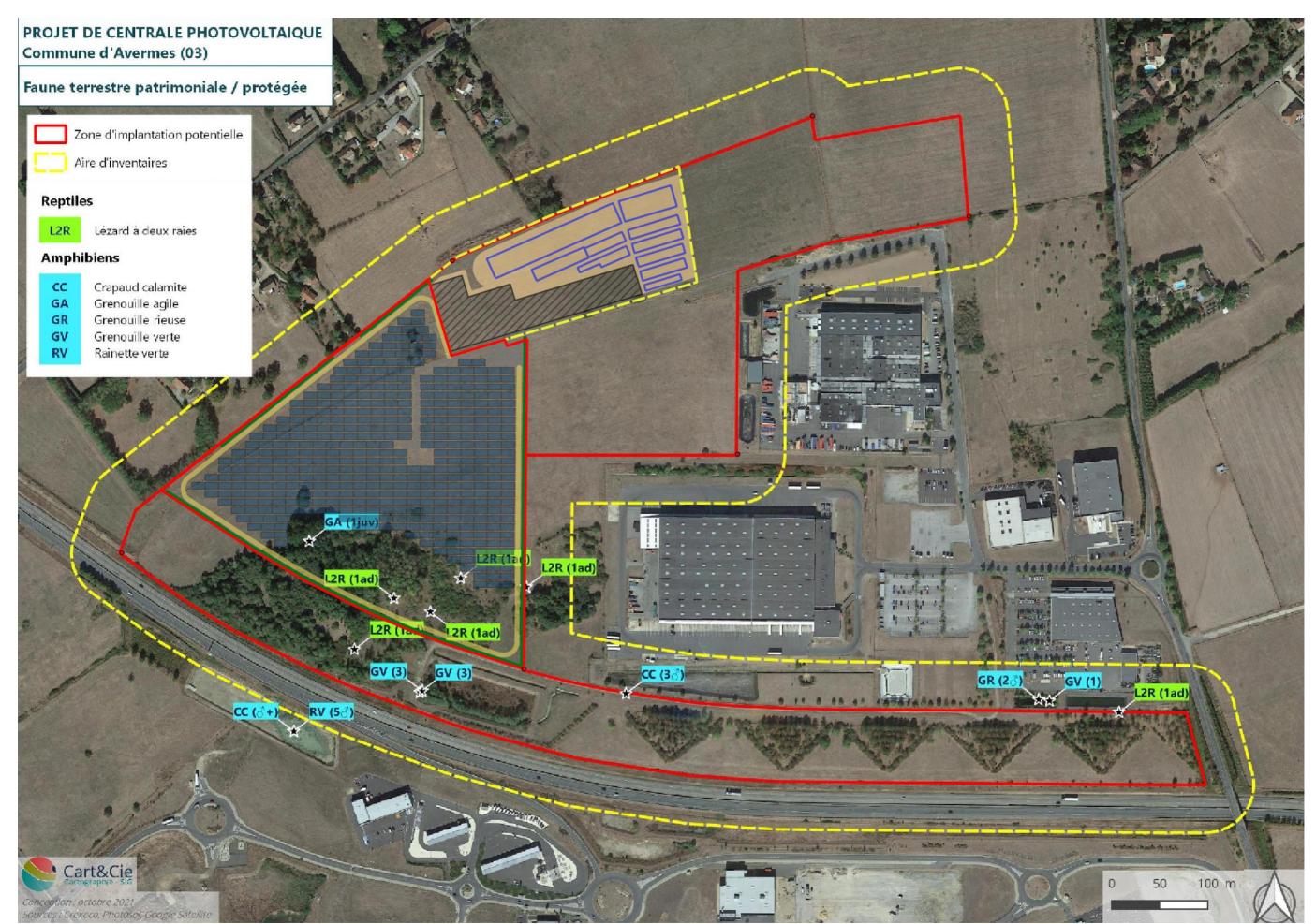


Figure 1 - Faune terrestre patrimoniale/protégée, emprises et organisation du projet retenu

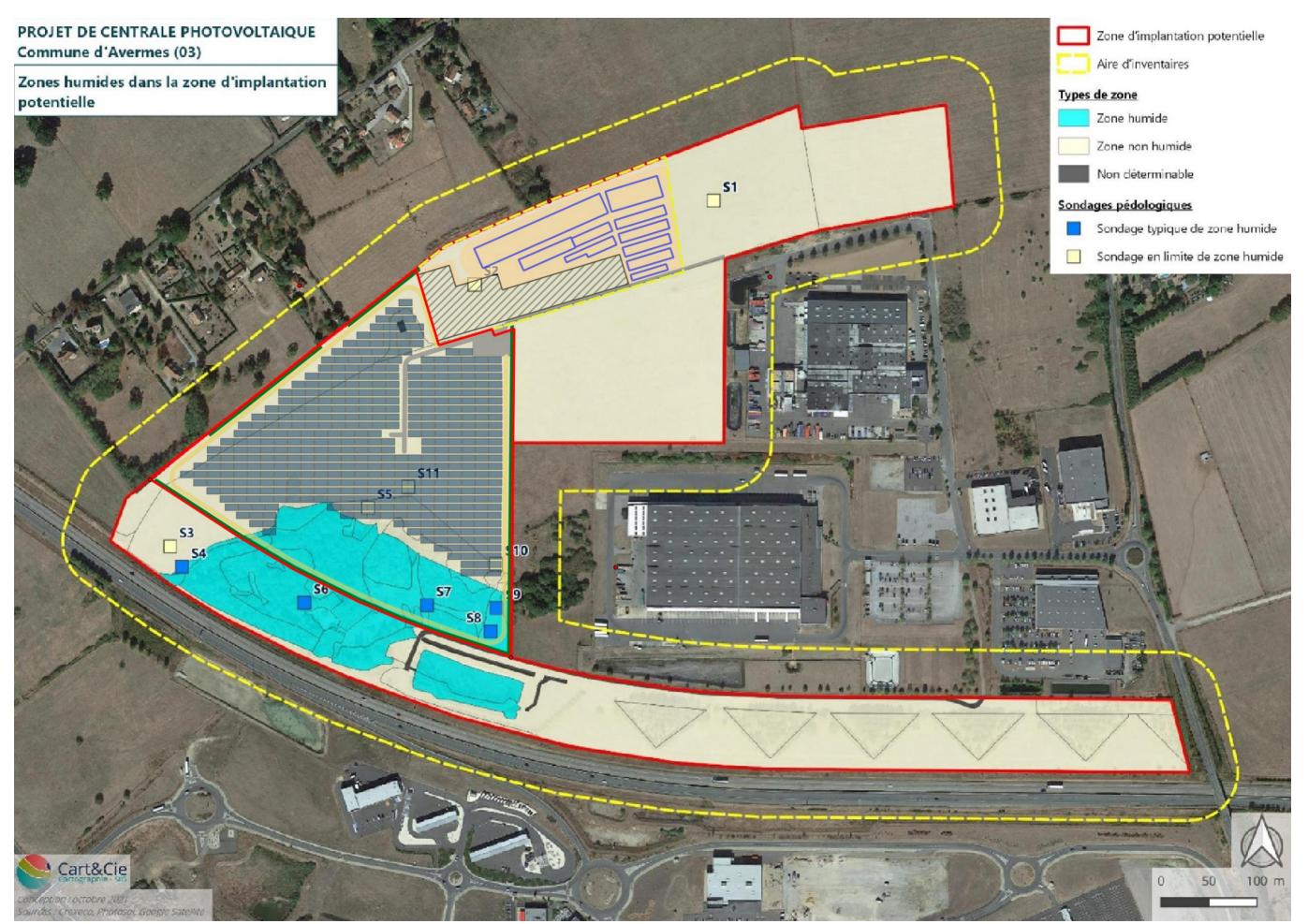


Figure 2 - ZH, emprises et organisation du projet retenu

Description détaillée de l'évolution des mesures prises en faveur de l'environnement

Mesures d'évitement

La mesure E1.1b – Evitement des sites à enjeux environnementaux et paysagers majeurs du territoire et plantation, est renforcée puis que ce ne sont pas 520 ml de haies qui seront plantée, mais 1420 ml.

Ainsi elle est réécrite de la façon suivante :

Plantation d'une haie arbustive/arborée

La plantation d'une haie arbustive/arborée sera mise en place entre le projet et le lieu-dit des Grands Vernats à l'ouest de la zone de projet pour ainsi limités la prégnance et les visibilités sur le projet. Une seconde haie sera plantée sur la limite sud du site, afin de réduire les visibilités depuis la nationale N7. Enfin une haie sera plantée en limite ouest de parcelle. Ces haies seront composées d'arbres et arbustes d'essences locales.

Une nouvelle mesure d'évitement est proposée :

Mesure E1.1C – Redéfinition des caractéristiques du projet (Evitement et gestion d'une bande tampon de 15 au sud du site)

Une mesure d'évitement supplémentaire a été proposé à la DREAL lors de l'instruction et sera mise en place afin d'assurer un ré enfrichement du nouveau linéaire créé et favoriser les activités de chasse de l'avifaune. Ainsi, un recul de 15m des premiers panneaux au sud de la zone d'emprise sera opéré, entrainant la réduction de l'emprise du projet d'environ 8000m2.

Ces éléments auront pour effet de renforcer l'effet de lisère où se concentrent la majorité des enjeux chiroptérologiques. Cette mesure permettra ainsi d'augmenter les espaces de transit (via les haies) et les zones de chasse via les 8000 m2 de zone tampon. Cette zone tampon sera gérée via une fauche tardive pour favoriser les populations d'insecte.

Mesure E2.1a	Evitement et ré enfrichement d'une bande tampon de 15m au sud du site							
Phase	Т	ravaux		Exploitation				
Type de mesure	E	R	С	А				
Composante environnementa le	Milieu physique	Milieu naturel	Milieu humain	Paysage/patrimo ine				
Coût approximatif		Inclus dar	ns le coût du proj	et				
Effets attendus de la mesure à l'égard des incidences	Ré enfrichement d'une partie de la zone défrichée et de la prairie, création d'habitat favorable à leur reconquête par la faune des milieux semi ouverts.							
Modalité de suivi		ination environner ges, photos, comp ei						

Mesures de réduction

En amont du projet

Une nouvelle mesure de réduction est proposée

Mesure R2.2I – Pose de 5 gites à chiroptères

Afin de suppléer à l'impact du défrichement réaliser sur le site et qui à entrainer une réduction des sites potentiels à gîtes pour les chiroptères occupant les cavités arboricoles, des biotopes artificiels en faveur de ce taxon seront installés sur le site.

Un total de 5 gîtes à chiroptères sera installé en plusieurs endroits du site dans des secteurs favorables à leur utilisation par les chiroptères. Ils seront positionnés en lisières des haies.

Coût estimatif

Achat des gîtes : 150€ / gites artificiel

Installation des gîtes : 450€ / jour

Nettoyage 1 fois / an : 450€ / € joir

Intervenants

Écologues spécialisés (bureau d'études, association)

Mesure R7	Plantation des végétaux en amont des travaux (1 à 2 ans avant)							
Phase	Amont	des Travaux		Exploitation				
Type de mesure	E	R	С	А				
Composante environnementale	Milieu physique	Milieu naturel	Milieu humain	Paysage/patrimoine				
Coût approximatif		•	n et installation : etien annuel : 45					
Effets attendus de la mesure à l'égard des incidences	Garantir le développement de la végétation afin qu'elle puisse jouer son rôle d'intégration paysagère le plus rapidement possible							
Modalité de suivi				antier (contrôle des e chantier, CCTP des				

Mesures d'accompagnement

Phase travaux

Du fait de l'augmentation du linéaire de haie planté et renforcé la mesure A3.c: Plantation de haies et corridors (ACC 1) est réécrite ainsi

Contexte/Objectif de la mesure

Cette mesure à vocation paysagère permettra de créer de nouvelles zones de refuge et sources de nourriture (essences mellifères ou production de baies en été et automne) à une grande diversité d'espèces (insectes, mammifères, oiseaux...). Cela complétera le réseau de corridors écologiques déjà présent sur le site et favorable aux chiroptères (territoire de chasse) et à la petite faune terrestre (déplacements).

Habitats naturels et espèces ciblées

Toutes les espèces faunistiques présentes sur la zone d'aménagement et ses abords, notamment avifaune, reptiles et chiroptères.

Descriptif de la mesure en phase travaux

Afin de permettre une meilleure intégration du projet et renforcer le réseau bocager du secteur, il est prévu de planter environ 1420 ml de haies en bordure de l'emprise et de renforcer les haies là où elles sont déjà présente (Erreur! Source du renvoi introuvable.).

Cette plantation se fera entre novembre et mars de préférence à l'extérieur des emprises, afin de masquer les clôtures et structures. Les plants seront placés en trame carrée régulière de 3 rangées (distance entre les plants 2,50 m en tous sens ; 1 plant par 6,25 m² ; Figure 13). Ils seront constitués d'un mélange aléatoire de végétaux de taille et âge différents, à croissance lente ou rapide et de buissons épineux. Si l'état du sol s'avère être de mauvaise qualité, un travail de préparation par apport de terre végétale pourra être envisagé afin de favoriser une bonne reprise des plantations : travail du sol sur 40 cm de profondeur au minimum, émiettement des mottes qui ne doivent pas excéder 1 cm au final et trou de décaissement de $0,30 \times 0,30 \times 0,30$ m puis remplissage de bonne terre végétale. Un paillage individuel (50 x 50 cm) au pied des plants pourra également être envisagé pour limiter le développement d'adventices concurrentes et limiter l'arrosage (Figure). Une protection anti-faune par manchon individuel est également préconisée.

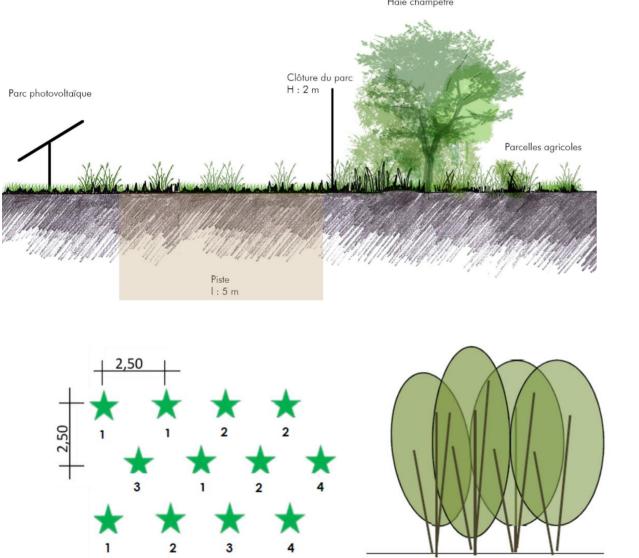


Figure 13. Croquis de principe de la végétalisation des abords du parc (Source : Artifex 2020)





Figure 14. Exemple de haies de plantation à 2 (gauche) et 4 (droite) rangs avec paillage et entretien

Les essences mises en place seront adaptées au contexte paysager et écologique de ce secteur, afin de favoriser un bon maintien des végétaux au fil du temps. Les EVEE et cultivars sont à exclure. Le mélange irrégulier des essences en jeunes plants 60/80 proposé est Quercus robur, Carpinus betulus, Acer campestre, Sorbus tominalis et Prunus avium. La liste ci-dessous permet de faire ressortir quelques essences adaptées :

Strate	Nom commun	Nom latin		
	Chêne pédonculé	Quercus robur		
Arborée	Érable champêtre	Acer campestre		
	Charme	Carpinus betulus		
	Aubépine	Crataegus monogyna		
	Prunellier	Prunus spinosa		
Arbustive haute	Viorne lantane	Viburnum lantana		
naute	Alisier torminal	Sorbus tominalis		
	Noisetier	Corylus avellana		
	Sureau noir	Sambucus nigra		
	Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea		
Arbustive basse	Fusain d'Europe	Euonymus europaeus		
	Églantier	Rosa canina		
	Troène commun	Ligustrum vulgare		

Modalités d'entretien

La plantation aura lieu en hiver (de fin novembre à fin mars), hors période de gel. Les deux premières années de végétation qui suivront la plantation, des arrosages seront répétés autant qu'il est nécessaire, et prolongés si cela est utile. Un plombage à la mise en terre des plants sera prévu afin de garantir la bonne intégration du système racinaire.

Ensuite, une taille de formation manuelle est à prévoir après un an, puis tous les 2 ans. Les arbres et arbustes hauts seront taillés pour obtenir des touffes (recépage) et supprimer les fourches. Il est fortement conseillé de réaliser une taille manuelle plutôt qu'au lamier ou à l'épareuse, ces derniers ne permettant pas une bonne régénération des haies et étant défavorables à la biodiversité. Les déchets végétaux issus de la coupe peuvent être broyés et valorisés (filière bois déchiqueté par exemple) ou laissés sur place (pour les plus fins) et broyés lors de l'entretien de la bande enherbée.

26

Une taille latérale est à privilégier afin d'étoffer la haie en largeur. Ce type de taille permet de contrôler l'emprise de la haie. Une taille sommitale pourra être prévue lorsque les végétaux deviennent trop importants en termes de hauteur. Ce type de taille affaiblit progressivement la haie et favorise les espèces vigoureuses au détriment des espèces plus fragiles (perte de biodiversité) ; il devra donc être occasionnel.

La taille se limitera à 2 m en hauteur pour les arbustes, et se fera sur la face extérieure de la haie.

D'une manière générale, les différentes interventions liées à l'entretien du site devront se faire à l'automne (octobre et novembre), période de moindre impact pour les espèces susceptibles d'utiliser le site (chasse, recherche de nourriture mais aussi nidification ou hibernation). L'automne étant une période de repos végétatif pour la végétation, il est important de réaliser une taille nette avec des outils propres afin de limiter les risques d'infection des arbres et arbustes. En effet, la cicatrisation de ces plaies ne se fera qu'au printemps suivant, période de reprise de la végétation, et elles devront donc passer l'hiver sans développer d'infection.

Un contrat de garantie de reprise des végétaux devra également être établi, et ce pour une durée minimum de deux ans à compter de la plantation.

Modalités de suivi

Erreur! Source du renvoi introuvable. : suivi des travaux de remise en état par un écologue.

Erreur! Source du renvoi introuvable.: suivi de la reprise de la végétation les 10 années suivant l'installation du parc.

Coût estimatif

Source: (Afac Agroforesteries, 2015)

- 1 €/plan à raison de 2,5 plants/ml pour une largeur de 5 m + 5 €/ml pour les travaux de préparation du sol et de plantation + 2 €/ml pour le paillage, soit un total de 9,50 € par ml de haies à créer et **13 490 €** pour la totalité de la haie à créer.
- Arrosage au minimum 2 fois par an pour l'arrosage pendant les 2 premières années : 1200 € par session, soit **4 800**€.
- Gestion et entretien tous les 2 ans : 2 500 € pour la location du matériel et du conducteur, la taille de la face extérieure de la haie et le ramassage ou broyage des déchets de taille, soit **37 500** € sur 30 ans d'exploitation du parc.

Estimatif du coût global de la mesure : environ 55 800 € HT sur la durée d'exploitation du parc.

Intervenants

Photosol, paysagiste.

Mesures de suivi

Une nouvelle mesure de suivi est proposée :

Mesure S0 : Suivi de la friche par un écologue avant le chantier

Contexte/Objectif de la modalité

Appréhender l'évolution des impacts du défrichement sur le site.

Habitats naturels et espèces ciblées

Evolution des habitats naturels présents sur le secteur qui a été défriché

Descriptif de la modalité

Organisation d'a minima un inventaire par un expert écologue sur le secteur défriché. L'objectif est d'évaluer la qualité environnementale de ce secteur, de préciser les enjeux présents à la suite de la reconquête de ce secteur par les espèces floristiques comme faunistiques et d'intégrer ses enjeux dans l'évolution des impacts du chantier à venir.

En fonction de ces inventaires, l'expert écologue pourra proposera des actions pour éviter, réduire et améliorer la prise en compte de ces enjeux possible par le chantier.

Coût estimatif

Un minimum de 1 journée à environ 600 € HT par journée, soit un minimum de 600 € HT.

Intervenants

Écologues (bureau d'études ou association).

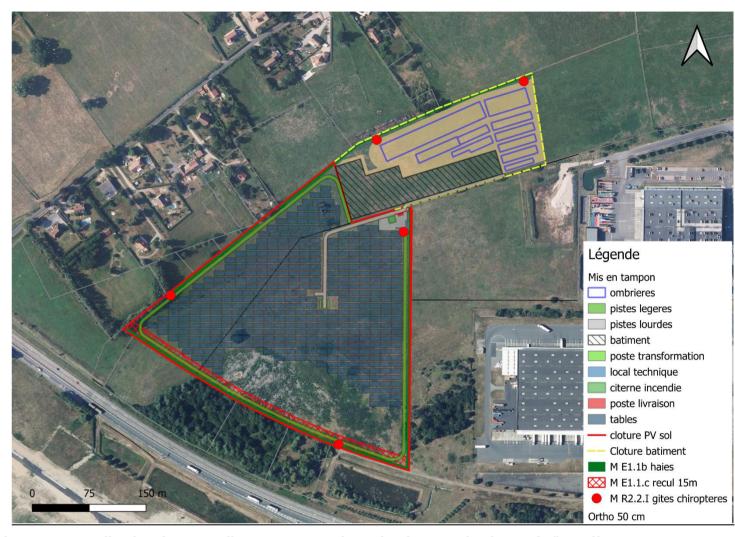


Figure 15 : Localisation des nouvelles mesures sur le projet de centrale photovoltaïque d'Avermes

Tableau 12 - Tableau de synthèse des mesures et des incidences résiduelles du milieu naturel

Espèces / habitats	Impacts bruts significatifs	Niveau d'impacts bruts	Mesures d'évitement et de réduction	Niveau d'impacts résiduels	Impacts résiduels significatifs	Compensation
		Phase trava	aux (construction et démantèlement du parc)			
			Habitats naturels			
Coupe forestière et habitats associés broyés	Destruction de 2,53 ha	Modéré	Mesures prises en compte pour l'évaluation des impacts bruts :	Faible	-	NON
Prairies de fauche	Destruction de 0,21 ha Altération de 5,79 ha (hors emprise Ombrières de 2,96 ha non considérée)	Modéré à Fort	EVIT 1. Évitement des zones à enjeux écologiques lors de la définition des emprises (E1.1a) EVIT 2. Evitement et gestion d'une bande tampon de 15 au sud du site (E1.1c) Mesures additionnelles pour l'évaluation des impacts résiduels :	Faible	Emprise Ombrières exclue du calcul des impacts résiduels car le parking et le local commercial seront construits avant le photovoltaïque	NON
Prairies non gérées	Destruction de 0,14 ha	Modéré	Mesures R2.1c et R2.1d : Bonnes pratiques	Négligeable	-	NON
Zones humides	Evitement complet de la zone humide	Négligeable	environnementales de chantier (Mesure R2.1f – Lutte contre les espèces exotiques	Négligeable	-	NON
Continuités écologiques	Destruction de 3 arbres et quelques fourrés arbustifs isolés	Faible	envahissantes Mesure R2.1r : Remise en état des zones impactées par les travaux (Mesure R2.1t : Limitation du drainage des zones humides (Mesure R2.2o : Entretien du parc respectueux de l'environnement (Mesure R2 : Renforcement du linéaire de haies sur tout le périmètre du site	Négligeable	-	NON

Espèces / habitats	Impacts bruts significatifs	Niveau d'impacts bruts	Mesures d'évitement et de réduction	Niveau d'impacts résiduels	Impacts résiduels significatifs	Compensation
		Phase trava	aux (construction et démantèlement du parc)			
Espèces nicheuses inféodées aux	Perte d'habitats	Modéré	Mesures prises en compte pour l'évaluation des	Faible	-	NON
milieux ouverts avec des buissons espacés : Bergeronnette grise	Destruction d'individus	Modéré	impacts bruts : EVIT 1. Évitement des zones à enjeux écologiques lors de	Négligeable	-	NON
	Dérangement	Modéré	. , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Négligeable		NON
Espèces nicheuses inféodées au milieu bocager :		Négligeable	-	NON		
Linotte mélodieuse, Hypolaïs	Destruction d'individus	Modéré	1 1 11 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Négligeable	-	NON
polyglotte, <u>Tarier</u> pâtre	Dérangement	Modéré	Mesures additionnelles pour l'évaluation des impacts résiduels :	Négligeable	-	NON
	Perte d'habitats	Modéré	Mesures R2.1c et R2.1d : Bonnes pratiques	Négligeable	-	NON
Espèces nicheuses ubiquistes : Fauvette à tête noire	Destruction d'individus	Modéré		Négligeable	-	NON
	Dérangement	Modéré	Mesure R2.1r : Remise en état des zones impactées par	Négligeable	-	NON
	Perte d'habitats	Modéré	les travaux (Négligeable	-	NON
Espèces nicheuses inféodées au	Destruction d'individus	Modéré	Mesure R3.1a : Adaptation du calendrier des travaux sur l'année	Négligeable	-	NON
milieu urbain : Moineau domestique, Rougequeue noir	Dérangement	Modéré	Mesure R3.1b : Adaptation des horaires de travaux (en journalier) (Négligeable	-	NON
			Phase exploitation			
Toutes espèces	Altération d'habitats	Faible	Mesure R2.2o : Entretien du parc respectueux de l'environnement (Négligeable	-	NON

Espèces / habitats	Impacts bruts significatifs	Niveau d'impacts bruts	Mesures d'évitement et de réduction	Niveau d'impacts résiduels	Impacts résiduels significatifs	Compensation
		Phase trava	aux (construction et démantèlement du parc)			
	Perte d'habitats	Modéré	Mesures prises en compte pour l'évaluation des	Négligeable	-	NON
Noctule commune , Noctule de <u>Leisler</u> , Pipistrelle commune, Sérotine commune	Destruction d'individus	Modéré	impacts bruts : EVIT 1. Évitement des zones à enjeux écologiques lors de	Négligeable	-	NON
·	Dérangement	Modéré		Négligeable	-	NON
	Perte d'habitats	Négligeable	EVIT 2. Evitement et gestion d'une bande tampon de 15	Négligeable	-	NON
Pipistrelle de <u>Nathusius</u>	Destruction d'individus	Modéré	au sud du site (E1.1c)	Négligeable	-	NON
	Dérangement	Négligeable	Mesures additionnelles pour l'évaluation des impacts résiduels :	Négligeable	-	NON
	Perte d'habitats	Faible	EVIT 4. Abattage adapté des arbres à potentielles cavités	Négligeable	-	NON
	Destruction d'individus	Modéré	(E2.1d)	Négligeable	-	NON
Pipistrelle de <u>Kuhl</u>	Dérangement	Faible	EVIT 5. Destruction adaptée de la maison abandonnée en ruine (E2.1d) Mesures R2.1c et R2.1d: Bonnes pratiques environnementales de chantier (Mesure R2.1r: Remise en état des zones impactées par les travaux (Mesure R2.1k: Limitation des éclairages du site (Mesure R2.2I: pose de 5 gîtes artificiel Mesure R3.1a: Adaptation du calendrier des travaux sur l'année (Mesure R3.1b: Adaptation des horaires de travaux (en journalier) (Négligeable	-	NON
Toutes espèces	Altération d'habitats	Faible	Phase exploitation Mesure R2.1k: Limitation des éclairages du site (Mesure R2.2o: Entretien du parc respectueux de l'environnement (Négligeable	-	NON

Reptiles							
s prises en compte pour l'évaluation des			Phase travaux (construction et démantèlement du parc)				
	Reptiles						
impacts pruts :	égligeable	-	NON				
ritement des zones à enjeux écologiques lors de la définition des emprises (E1.1a)	égligeable	-	NON				
itement et gestion d'une bande tampon de 15 site (E1.1c)							
res additionnelles pour l'évaluation des impacts résiduels :	Négligeable	-	NON				
sures R2.1c et R2.1d : Bonnes pratiques environnementales de chantier (
2.1r : Remise en état des zones impactées par les travaux (
3.1a : Adaptation du calendrier des travaux sur							
(3.1b : Adaptation des horaires de travaux (en journalier)							
ase exploitation							
(2.2j : Clôture adaptée au passage de la petite	égligeable	_	NON				
3	environnementales de chantier (2.1r : Remise en état des zones impactées par les travaux (3.1a : Adaptation du calendrier des travaux sur l'année (3.1b : Adaptation des horaires de travaux (en journalier) (asse exploitation 2.2j : Clôture adaptée au passage de la petite faune (environnementales de chantier (2.1r : Remise en état des zones impactées par les travaux (3.1a : Adaptation du calendrier des travaux sur l'année (3.1b : Adaptation des horaires de travaux (en journalier) (asse exploitation 2.2j : Clôture adaptée au passage de la petite faune (environnementales de chantier (2.1r : Remise en état des zones impactées par les travaux (3.1a : Adaptation du calendrier des travaux sur l'année (3.1b : Adaptation des horaires de travaux (en journalier) (asse exploitation 2.2j : Clôture adaptée au passage de la petite faune (

Conclusion

Les modifications apportées au projet de centrale photovoltaïque d'Avermes permettent de définir les impacts résiduels du projet comme négligeables à faible.

Les nouvelles mesures d'évitement, réduction et accompagnement, permettent de limiter les impacts du défrichement réalisé à l'hiver 2022.

En accord avec le règlement du PLU de la commune d'Avermes, le nouveau plan d'implantation évite tout aménagement au sein de la zone humide répertoriée dans les documents d'urbanisme et cartographiée précisément lors de la campagne de sondages pédologiques.

La réduction des aménagements est de nature à ne pas augmenter les impacts sur les autres volets de l'étude d'impact environnementale (paysager, humain).

Au regard de ces éléments :

- La modification proposée n'est pas soumise, à elle seule, à une autorisation environnementale ;
- La modification proposée ne conduit pas le projet dans son ensemble à dépasser un nouveau seuil cité à l'article 122-2 du code de l'environnement ;
- La modification proposée n'entraîne pas de modification des incidences du projet, sur la base des niveaux évalués au cours de l'étude d'impact.

L'analyse réalisée dans la présente note permet de considérer que les modifications du projet sont <u>négligeables à faibles</u> et ne nécessitent donc pas que le maitre d'ouvrage fasse la demande d'une dérogation espèces protégées.